

Scripturalité et engagement dans le discours rapporté : pour une exploitation des notions de norme et d'écart

Abdelouahid Khenifer
Université de Laghouat

Résumé :

La scripturalité du discours rapporté est une phase décisive dans le processus de l'inscription de l'énonciateur-rapporteur dans le discours de la presse écrite. Le passage d'un dit d'origine, endossant le statut de norme, à un dit rapporté, marqué par un écart avec un autre discours (dit d'origine), via l'acte scriptural, représente une stratégie médiatique par excellence à des visées bien précises ; une sorte de déformation du principe dialogique ou du discours sous-jacent au discours rapporté qui s'interprète inévitablement comme marque d'engagement du scripteur- rapporteur.

Mots-clés : Scripturalité, dialogisme, discours rapporté, engagement, norme, écart.

Abstract :

The writing form of reported speech is a crucial phase in the process of inscription of the enunciator-reporter in printing press discourse. Departing from a genuine utterance, having the status of norm, to its reported form, characterized by a gap with another speech (so-called genuine), via the act of writing, represents a media strategy by excellence, intended to specific purposes; a kind of alteration of the dialogical principle or of the discourse underlying the reported speech that is inevitably understood as a mark of involvement of the writer-reporter.

Key words: The writing form, dialogism, reported speech, engagement, norm, gap.

المخلص :

تعد كتابة خطاب الآخر مرحلة هامة في سياق إدراج بصمة المخاطب الجالب لخطاب الآخر في الكتابة الصحفية. المرور من خطاب أولي أصلي حامل لصفة النص المعياري الى خطاب محول مختلف عن الخطاب الأولي، عن طريق الكتابة، يعد استراتيجية أساسية في العمل الصحفي لها أهداف عدة. هذه السمة الصحفية تختصر أو تتجلى في كثير من الأحيان في تحريف مبدأ الحوارية عند باحثين، أو ما يسمى بالخطاب المتضمن في الخطاب، ويمكن أن نؤول ذلك على أنه بصمة تبدي الإلتزام في الكتابة الصحفية.

Introduction

Ce papier se propose d'apporter une réflexion sur la scripturalité et le(s) rapport(s) que ce concept peut entretenir avec le discours rapporté dans la production médiatique. L'objet pour notre contribution sera d'établir un rapprochement entre ces deux concepts sur un fond de dialogisme bakhtinien. La présence du locuteur dans le discours de l'interlocuteur (rapporteur) est un fait attesté d'emblée dans tout discours rapporté. Notre démarche dans ce sens se propose d'examiner le statut du locuteur d'origine dans le discours du locuteur-rapporteur et de vérifier, par la même, ce que réserve la pratique journalistique à la présence d'un discours dans un autre discours (rapporté). Le postulat d'une association de l'acte scriptural au rapport de discours se fondera pour nous sur la notion de l'engagement : l'engagement dans le discours rapporté peut découler de l'acte scriptural. Dans cette optique, on essaiera d'exploiter les notions de norme et d'écart afin d'illustrer une pratique scripturale propre à la presse écrite.

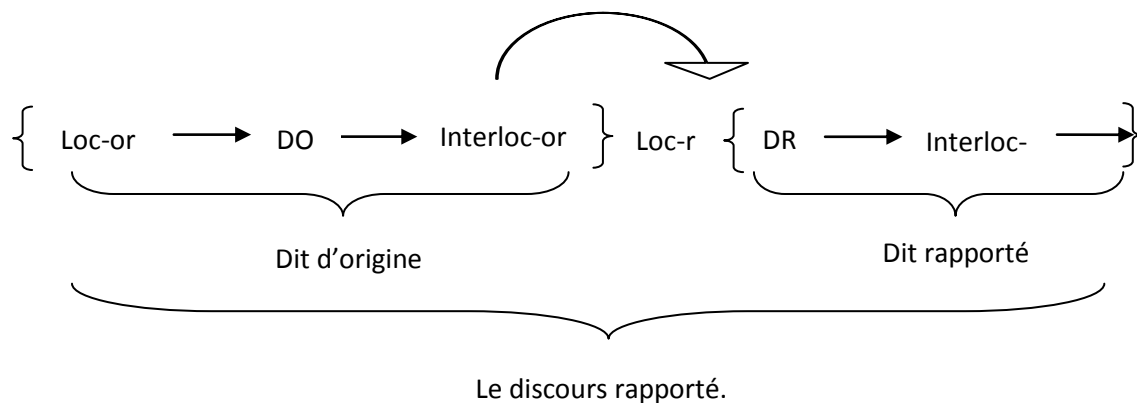
1- Le discours rapporté

L'acte d'énonciation qu'est le discours rapporté est un mécanisme construit par un locuteur-rapporteur (Loc-r) qui rapporte le dit d'origine (DO) d'un locuteur d'origine (Loc-o) à l'intention d'un interlocuteur (Interloc-r). Le dit d'origine (DO) se transforme, dans la seconde partie du mécanisme du discours rapporté, en dit rapporté (DR). Il est possible de résumer les critères fondamentaux du discours rapporté dans les points suivants :

- Le discours rapporté est l'enchâssement d'un dit dans un autre dit.
- Dans le processus du rapport de discours, le (Loc-o) et (Interloc-o) se trouvent dans un cadre espace-temps différent de celui des (Loc-r) et (Interloc-r).
- Ce qui est dit (DR) est attribué à un autre locuteur que celui qui rapporte.

Nous pouvons dire donc que le discours rapporté est l'insertion d'un dit d'origine (DO) dans un dit rapporté (DR). Le (DO) peut être défini comme l'énoncé premier (original) qui est objet de rapport, le (DR) est l'énoncé tel que rapporté par le (Interloc-o) (Loc-r). La relation entre (DO) et (DR) peut être schématisée comme suit : schéma inspiré de (P. Charaudeau, 2005, p. 131) :

Schéma 1.



La partie gauche du schéma 1 représente le dit d'origine qui revêt les statuts de discours premier ou original et de structure « norme » dans l'étude du phénomène de l'engagement dans le discours rapporté. La partie droite représente le dit rapporté qui est considéré comme la forme finale du discours rapporté et la structure en charge d'accueillir l'inscription de l'engagement (l'écart) de l'énonciateur-rapporteur (scripteur) dans ce type d'acte d'énonciation.

2- Scripturalité et discours rapporté

Ce qui nous intéresse, dans la limite d'une réflexion sur la possibilité d'établir un rapprochement entre les processus de rapport du discours et de scripturalité du discours, c'est cette notion d'insertion d'un dit dans un autre dit. Le concept de scripturalité s'inscrit dans notre démarche comme l'acte de passage du *locuteur-rapporteur-scripteur*¹ de la structure (DO) à la structure (DR) ; la scripturalité dans le discours rapporté se définit comme l'acte d'écrire un (DR) sur la base d'un (DO).

En parallèle, nous supposons une intervention du (Loc-r-s) sur la structure du (DO) dans le processus de scripturalité. Cette intervention se traduit, la plupart du temps, par un écart de signification entre les deux structures (DO) et (DR), et c'est ce changement de sens qui sera interprété ici comme marque d'engagement du locuteur-rapporteur-scripteur dans le discours

¹ Le concept de locuteur-rapporteur-scripteur remplacera ici celui de locuteur-rapporteur afin de spécifier la nature scripturale du (DR).

rapporté. Dans l'ensemble, disons que notre postulat s'établit sur un rapprochement entre trois notions qui sont : le discours rapporté- la scripturalité - l'engagement.

Dans la perspective d'un postulat d'association de l'acte scriptural à l'engagement dans le discours rapporté, on suggère de pourvoir la notion de scripturalité d'une définition opératoire étroitement liée à celle du second sous-acte (DR) du discours rapporté. En fait, notre démarche se fondera essentiellement sur une observation de « la scripturalité du dit rapporté » dans le discours de la presse. Dans ce sens, la scripturalité dans le discours rapporté peut être définie comme l'acte de rapporter par écrit un énoncé (un dit), oral ou écrit, qui s'attribue à un locuteur autre que le scripteur. A ce niveau, nous soulignons une distinction qui ne s'impose pas comme fondamentale, mais qui est susceptible de mettre plus de lumière sur la particularité de la présente forme de configuration du discours rapporté. Le concept de locuteur-rapporteur (Loc-r) change en celui de locuteur-rapporteur-scripteur (Loc-r-s) afin d'insister sur la spécificité du contexte (scriptural) dans lequel s'inscrit notre examen de la notion d'engagement dans le discours de la presse. Quant à la notion d'interlocuteur-rapporteur, on la conservera telle que présentée dans notre définition du discours rapporté.

Le (DR) revêt donc la particularité d'être exclusivement de support écrit, alors qu'aucune forme d'exclusivité (orale ou écrite) n'est assignée à la structure du (DO). En fait, la scripturalité du discours rapporté prend forme dans le second sous-acte de cette classe d'acte d'énonciation (partie droite du schéma 1), et c'est dans ce même sous-acte que nous avons avancé une hypothèse d'inscription de l'engagement du locuteur-rapporteur-scripteur dans le discours rapporté. Dans notre cheminement, nous associons le concept d'engagement au processus de scripturalité du dit d'origine dans la mesure où ce processus pourrait représenter la phase de l'inscription du locuteur-rapporteur-scripteur dans le discours rapporté. Afin d'illustrer ce postulat, nous proposons de faire un bref détour sur le concept d'engagement pour expliciter la configuration qu'on lui réserve dans notre démarche.

3- Scripturalité et engagement

L'engagement dans le discours est un concept qui renvoie à tout un réseau notionnel puisqu'il est toujours corrélatif aux notions de la responsabilité dans le discours, le PDV, l'effacement énonciatif ou le positionnement énonciatif, etc.¹. La notion d'engagement, telle que nous la concevons dans notre démarche, ne sera pas déduite uniquement des traces énonciatives ou des observables (bien que ces derniers représentent, sans conteste, les marques énonciatives par excellence de l'inscription de l'énonciateur dans le discours) mais beaucoup plus des contenu idéelles² véhiculées dans le discours rapporté, du discours lui-même : « *Ce n'est pas la structure de l'énoncé qui importe, ni même le (ou les) sujet(s) énonciateur(s) qui s'effac(ent) et se montr(ent), non plus les relations interpersonnelles entre les co-énonciateurs ou les acteurs, mais les relations interactionnelles entre les discours qui s'énoncent et se rencontrent, sans l'avoir voulu, et qui, en même temps, énoncent leurs rapports aux discours autres* ». (S. Moirand, Semen, 2006). L'engagement du locuteur-rapporteur-scripteur va être défini dans notre démarche en fonction du degré d'écart de son dit rapporté par rapport à l'énoncé d'origine ; sur la base de la notion de « fidélité » : « *Le problème du discours rapporté était essentiellement celui de la fidélité quant à la façon de rapporter les propos d'un autre. La plus part du temps, le locuteur rapporteur opère, de façon consciente ou non, des transformations dans le dit d'origine. Du coup, ces transformations témoignent d'un*

¹ Voir Semen 22, Enonciation et responsabilité dans les médias, 2006.

² Evidemment, l'écart des représentations idéelles sur lequel s'établira notre jugement d'engagement sera le résultat d'intervention du (Loc-r-s) sur la structure du (DO). Donc les marques énonciatives sont les traces formelles de cette intervention. Ceci étant, notre examen ne se bornera pas à l'observation des marques énonciatives, on essaiera de proposer une analyse interprétative du contenu idéal de chaque structure afin de mieux cerner cette différenciation significative.

certain positionnement du locuteur rapporteur, que celles-ci soient volontaires ou non ». (P. Charaudeau, 2005, p. 140). Dans ce sens, l'engagement du locuteur-rapporteur-scripteur découle plutôt de l'écart idéal (sens) de son discours (DR) par rapport à un autre discours (DO), et non strictement des observables et marques énonciatives de son inscription dans le discours. Afin d'illustrer cette idée, nous empruntons à P. Charaudeau l'exemple suivant (2005, p. 140) :

- [Dépêche d'Agence] : « L'ex-ministre a quitté la France ». —————> DO.

- [Titre du journal] : « L'ex-ministre fuit la justice française ». —————> DR.

Dans cet exemple, la transformation opérée par le locuteur-rapporteur-scripteur sur le dit d'origine (DO) est d'ordre lexical. Ce changement se répercute naturellement sur les deux niveaux de signification (explicite et implicite¹) du discours rapporté. Ainsi, se crée une divergence entre les contenus sémantique des deux énoncés (DO) et (DR).

-DO : « L'ex-ministre a quitté la France » véhicule la signification explicite : L'ex-ministre n'est plus en France, et implicite : L'ex-ministre était en France (présupposition).

-DR : « L'ex-ministre fuit la justice française » véhicule la signification explicite : l'ex-ministre échappe à la justice française, et implicite : la justice française poursuit l'ex-ministre (présupposé), et autres significations hiérarchisées : l'ex-ministre a commis un acte répréhensible par la loi, l'ex-ministre est déclaré fugitif, l'ex-ministre a échappé à la justice française, etc. (sous-entendus).

C'est de cet écart de signification entre le (DO) et (DR) que nous concluons un engagement du locuteur-rapporteur-scripteur dans son discours. Et c'est précisément sur la base de cet écart idéal réalisé lors de la phase de scripturalité du (DO) par le locuteur-rapporteur-scripteur que nous postulons l'hypothèse d'un rapprochement entre les notions d'engagement et de scripturalité dans le discours rapporté. En d'autres termes, c'est dans le sens où le processus de scripturalité est susceptible de générer un nouvel apport idéal du scripteur-rapporteur² dans le dit rapporté (intervention du scripteur sur la structure du (DO)) que nous avançons la possibilité d'établissement d'un parallèle entre les notions de scripturalité et d'engagement.

Se définissant dans notre démarche comme mise en scène énonciative écrite du (DO), la notion de scripturalité sera abordée en tant que mécanisme d'intervention du scripteur sur la structure du dit d'origine. Dans cette optique, notre examen de la notion de scripturalité se bornera à l'observation de deux cas d'intervention du scripteur-rapporteur sur la structure du (DO)³ :

1- La transformation lexicale : cette forme d'intervention du scripteur-rapporteur consiste en une modification des mots du dit d'origine ou ce que l'on peut qualifier de changement du lexique de l'énoncé du locuteur d'origine (voir l'exemple ci-dessus de P. Charaudeau (2005, p. 140)).

2- La transformation modale : dans ce type d'intervention, le scripteur-rapporteur opère un changement de la modalité du (DO). Cette intervention génère un changement de sens qui sera interprété dans notre démarche comme engagement du scripteur-rapporteur dans le discours rapporté. Nous empruntons, à titre illustratif, l'exemple suivant à P. Charaudeau (2005, p. 140) :

- DO : [déclaration d'un député à l'assemblée générale (France)] « Je prétends que la France n'a de leçon à recevoir de personne ».

- DR : « Il a prétendu que la France n'avait de leçon à recevoir de personne ».

¹ L'implicite constitue le domaine de recherche dans lequel s'inscrit notre projet de doctorat. Cela explique la marge qu'on consacrera, dans ce papier, à l'examen de ce type de **contenance** idéelle.

² La notion de scripteur-rapporteur remplacera dans notre propos celle de locuteur-rapporteur-scripteur.

³ Cette observation s'effectuera sur le discours de la presse francophone algérienne.

Nous pouvons observer clairement une transformation de la modalité d'affirmation du DO (je prétends = je déclare avec force et certitude) en une modalité de doute dans le DR (il prétend = il déclare sous sa responsabilité).

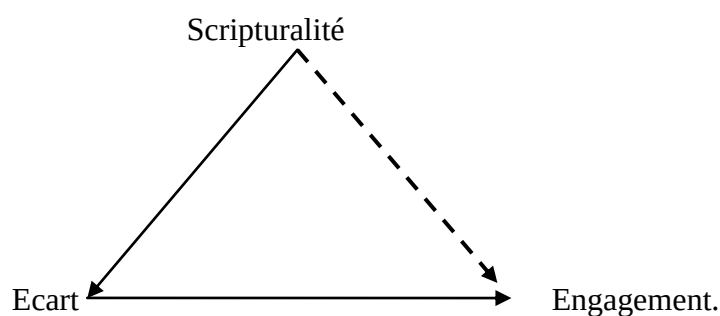
4 Norme et écart dans la scripturalité du discours rapporté

Nous réservons dans notre réflexion un espace important aux concepts de norme et d'écart dans le discours rapporté. Avancer le postulat d'un éventuel écart de sens du (DR) par rapport au (DO) présuppose que la structure (DO) endosse le statut d'une norme sur laquelle s'établit le constat de décalage ; un état d'écart sémantique d'un discours par rapport à un autre implique, dans une approche comparative, que l'un des discours endosse le statut de norme et le second le statut de structure (comparée) susceptible de véhiculer un écart. L'examen de la notion d'engagement dans le discours rapporté s'effectuera dans notre démarche sur la base d'une comparaison entre le (DR) et le (DO). En fait, c'est la structure du (DR) qui accueillera l'intervention du scripteur-rapporteur (dans la phase de scripturalité), et cette intervention (transformation lexicale ou modale) sera établie *via* l'observation de l'écart idéal du (DR) par rapport au (DO). L'apport idéal¹ du scripteur-rapporteur sur la structure du (DO) représente la ligne de démarcation de son dit (DR) par rapport au dit d'origine. Ainsi, dans une perspective d'étude du phénomène de l'engagement dans le discours rapporté, il est possible de dire :

Discours rapporté = Dit d'origine (DO) + Apport « idéal » du scripteur-rapporteur.

L'engagement dans le discours rapporté résulte donc dans notre cheminement d'une opération de scripturalité d'un dit d'origine qui génère une transformation sémantique de la structure (DR), ou encore, l'intervention d'un scripteur-rapporteur sur la structure du (DO) par une modification lexicale ou modale. Le rapprochement que nous proposons entre les notions d'engagement et de scripturalité, *via* l'exploitation des concepts de norme et d'écart, dans le discours rapporté peut être schématisé comme suit :

Schéma 2 :



La notion d'apport idéal du scripteur-rapporteur, qui se traduit par l'écart du (DR) par rapport au (DO), découle ici du processus de scripturalité du (DO) dans le discours rapporté. Ce processus représente la phase d'inscription de l'engagement du scripteur-rapporteur dans le discours rapporté.

5- Le corpus

La vérification de la validité des postulats avancés dans notre démarche s'effectuera sur un recueil d'énoncés appartenant à la classe textuelle journalistique. Notre choix de corpus s'explique par la richesse de la production médiatique écrite en discours rapporté : « *Les discours des médias sont essentiellement des discours « médiateurs » d'autres discours* » (S.

¹ Nous désignons par apport idéal du scripteur-rapporteur toute contenance idéale ajoutée par ce dernier à la signification du (DO).

Moirand, semen, 2006). Le statut qu'occupe le discours rapporté dans la production journalistique est d'une telle dimension qu'il représente tout un critère de typologisation des textes de la presse écrite. Le domaine médiatique est, pour ainsi dire, un important fournisseur de corpus pour la discipline de l'analyse de discours.

La problématique qui surgit dans la phase de constitution de notre corpus, dans le cadre de l'examen de l'écart de la scripturalité du (DR) par rapport au (DO) dans le discours rapporté, se résume dans l'outil ou le moyen susceptible d'assurer un accès, plus ou moins régulier, à la structure (DO) dans le discours journalistique. Nous notons que P. Charaudeau (2005) fait remarquer que la question de l'accès au (DO) représente une problématique de taille pour toute étude du discours rapporté dans la construction médiatique. Cette problématique d'accès à la structure du dit d'origine risque ainsi de mettre en échec toute notre réflexion, dans la mesure où, faute de matière linguistique à analyser, il nous serait impossible d'établir l'ensemble des postulats avancés jusque-là.

5-1- Le moteur de recherche DALIL

Le constat suscité nous a amené à réfléchir sur une solution à même d'assurer un accès, plus ou moins régulier, à la structure (DO) dans le discours de la presse écrite. Partant du constat qu'internet constitue une source potentiellement riche pour le processus de collecte de corpus (discours rapporté dans la presse)¹, notre recueil de matière linguistique à analyser et notre recherche du (DO) s'effectueront sur ce support. En d'autres termes, nous avançons l'hypothèse que le support fournisseur de (DR) pourrait très bien contenir le (DO). Dans ce sens, on examinera une possibilité d'exploitation de l'outil informatique dans la phase de collecte de corpus en vue de parvenir à la structure (DO) dans le discours de la presse écrite.

En collaboration avec un informaticien, nous avons essayé d'imaginer un moteur de recherche, doté de critères de recherche bien précis, capable d'opérer un balayage complet sur un site et de dégager tout énoncé similaire aux mots clés recherchés (ces mots clés représentent le (DR)). L'observation des énoncés dégagés² permettra de classer en statut de (DO) les énoncés semblables, normalement de nombre important, et en (DR) deux sortes d'énoncés :

- Des énoncés similaires au (DO) (dans le cas d'une fidélité du scripteur-rapporteur au (DO)).
 - Des énoncés qui présentent une différence (lexicale ou modale) avec le (DO).
- C'est la seconde forme d'énoncés qui nous intéresse dans le sens où ces énoncés sont l'objet d'une intervention du scripteur-rapporteur sur leurs structures.

Il est évident que les sites officiels de journal et « d'organismes rapporteurs d'informations³ » renferment une multitude de textes qui constitueraient une source au recueil de corpus. Nous avons visité un nombre important de ces sites afin de nous faire une idée sur les critères susceptibles de placer les textes qui s'y trouvent publiés en posture de cible à notre moteur de

¹ Internet constitue une base de données de toutes les archives journalistiques. On essaiera d'axer notre recherche de corpus et de (DO) sur ce foyer d'archives de la production médiatique.

² En réalité, Dalil s'occupera de nous fournir l'adresse web du texte foyer de l'énoncé similaire. Nous nous chargerons de lire ce texte afin de dégager l'énoncé en question.

³ Nous appelons organisme rapporteur d'informations les agences de presse et institutions gouvernementales (ministères, fédérations, instituts, etc.) et non gouvernementales (ONG, etc.).

recherche. Ainsi, nous avons muni « DALIL » d'une base de données de sites¹ ciblées par la recherche. Une fois parvenu à la page principale du site, le moteur de recherche se lance dans une opération de balayage systématique de tous les énoncés partageant un lexique identique (à des degrés différents) à celui du (DR) (les mots clés). Les résultats affichés sur la page de DALIL représentent les adresses web des textes véhiculant un acte de scripturalité d'un discours d'origine. Notre tâche consistera, dès ce moment, à lire le texte et à dégager l'énoncé qui nous intéresse.

5-2- Analyse du corpus

1 : Le changement lexical : énoncé 01.

- Liberté : Le dit rapporté :

Par Karim Kebir

«Alors que cet amendement recueillait visiblement, et à deux reprises, la majorité des voix venant de tous bords politiques, le président annonçait le contraire. La demande d'un troisième décompte pour trancher le litige a été arbitrairement refusée»

- Quotidien d'Oran : Le dit rapporté :

Par Yazid Alilat

«Alors que cet amendement recueillait visiblement, et à deux reprises, la majorité des voix venant de tous bords politiques, le président annonçait le contraire», indiquent Tarek Mira et Ali Brahimi, ajoutant que la demande d'un troisième «décompte pour trancher le litige a été arbitrairement refusée»

- El Watan : Le dit rapporté :

Par Nabila Amir

«Le président a détourné les suffrages des députés. Alors que cet amendement recueillait visiblement, et à deux reprises, la majorité des voix venant de tous bords politiques, le président de l'APN annonçait le contraire»

1 : Le dit d'origine : (Tarek Mira et Ali Brahimi du RCD)

«Alors que cet amendement recueillait visiblement, et à deux reprises, la majorité des voix venant de tous bords politiques, le président annonçait le contraire».

- Le contenu explicite :

L'amendement des députés du RCD a recueilli la majorité des voix, mais le président a annoncé le contraire.

- Le contenu implicite :

Le président de l'APN n'a pas reconnu les résultats du vote des députés.

Le président de l'APN a rejeté l'adoption de l'amendement des députés RCD.

2 : Le dit rapporté contenant une marque de l'engagement du rapporteur-scripteur :

« Le président a détourné les suffrages des députés. Alors que cet amendement recueillait

¹ Pour les besoins de cette proposition de contribution, nous avons doté DALIL d'une base de données de sites web de journaux algériens. Ceci étant, il est possible de changer cette base en fonction du contexte et des objectifs de la recherche.

visiblement, et à deux reprises, la majorité des voix venant de tous bords politiques, le président de l'APN annonçait le contraire ».

- Le contenu explicite :

Le président de l'APN a détourné le vote des députés.

L'amendement des députés du RCD a recueilli la majorité des voix, mais le président a annoncé le contraire.

- Le contenu implicite :

Le président de l'APN a abusé de son autorité.

Le président de l'APN est contre l'amendement proposé par les députés du RCD.

Le président de l'APN n'a pas reconnu les résultats du vote des députés.

Le président de l'APN a rejeté l'adoption de l'amendement des députés RCD.

2 : Le changement lexical : énoncé 02.

- APS : le dit rapporté :

"Aucune rançon n'a été payée aux pirates pour la libération des marins algériens, la position de l'Algérie à ce propos est ferme et sans équivoque et nous l'appliquons", avait affirmé Nacereddine Mansouri

- El Watan : le dit rapporté :

Par Djedjiga Rahmani

Mansouri «aucune rançon n'a été payée aux pirates pour la libération des marins algériens».

Et de préciser : «La position de l'Algérie à ce propos est ferme et sans équivoque et nous l'appliquons.»

- Expression : le dit rapporté :

Par Walid Aït Saïd

«Il n'a jamais été question de payer une quelconque rançon pour la libération des otages. La position de l'Algérie à ce propos est ferme et sans équivoque et nous l'appliquons», a assuré M.Mansouri.

1 : Le dit d'origine :

« Aucune rançon n'a été payée aux pirates pour la libération des marins algériens ».

- Le contenu explicite :

Les marins algériens ont été libérés sans le paiement d'une rançon.

- Le contenu implicite :

Il est était question d'une rançon pour la libération des marins algériens.

Les pirates somaliens ont demandé une rançon pour la libération des marins algériens.

Nous n'avons pas cédé aux exigences des pirates somaliens.

2 : Le dit rapporté contenant une marque de l'engagement du rapporteur-scripteur :

Il n'a jamais été question de payer une quelconque rançon pour la libération des otages.

- Le contenu explicite :

Les marins algériens ont été libérés sans le paiement d'une rançon.

- Le contenu implicite :

On n'a jamais envisagé de payer une rançon contre la libération des otages.

6- Conclusion

Ce qui ressort de cette réflexion, c'est qu'il est possible de dire que la scripturalité du discours rapporté est une phase (avérée) de l'engagement du rapporteur-scripteur dans le discours de la presse écrite. Nous pouvons clairement conclure que la seconde forme de l'inscription du scripteur dans le dit rapporté (le changement modal) est quasiment absente dans la pratique médiatique (algérienne). Ainsi, il est possible de conclure que le changement lexical est une méthode largement exploitée dans la construction journalistique.

En parallèle, on peut dégager une remarque qui porte sur le statut de la scripturalité dans le discours rapporté. Nous pouvons dire que la scripturalité est un procédé d'argumentation dans le discours de la presse. Ce procédé d'argumentation peut très bien être exploité, dans la production médiatique, comme mécanisme de manipulation. C'est dans la mesure où il peut y avoir une altération du discours de l'autre (Loc-o), constituant de base du discours du je (Interloc-r), que nous pouvons avancer qu'il est possible d'établir un lien entre la scripturalité et la manipulation dans le discours de la presse écrite.

Références bibliographiques

- Bakhtine, M. 1984 [1979] *Esthétique de la création verbale*, Gallimard.
Bakhtine, M., 1977 [1929], *Le marxisme et la philosophie du langage*, Paris, Minuit.
Benveniste, E., 1974, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
Benveniste, E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
Blanchet, P., 1995, *La pragmatique, d'Austin à Goffman*, Paris, Bertrand-Lacoste.
Bourdieu, P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Fayard.
Charaudeau, P., 2005, *Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours*, Paris, De Boeck.
Charaudeau, P., Montes, R., 2004, *la voix cachée du tiers. Des non-dits du discours*, l'Harmattan.
Ducrot, O. 1984, *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
Ducrot, O. Anscombe, J-M., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Bruxelles, Mardaga.
Moirand, S. 2007, *Le discours de la presse quotidienne observer, analyser, comprendre*, Paris, PUF.